



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 3225

Texte de la question

APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

M. le président. La parole est à M. Alain Moyne-Bressand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Moyne-Bressand. Madame la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, l'emploi des jeunes de notre pays est une priorité pour notre majorité parlementaire et pour le Gouvernement. L'alternance est une voie d'insertion professionnelle efficace car les jeunes alternants ont 70 % de chance de trouver un travail à l'issue de leur formation contre 50 % pour ceux ayant suivi une formation classique. Le Président de la République a annoncé un plan d'action en faveur de l'apprentissage en fixant un objectif ambitieux : passer de 600 000 alternants à 800 000 en 2015.

Vous avez eu l'occasion de nous présenter les dispositifs principaux de cette réforme qui s'appuie principalement sur des incitations à l'embauche d'apprentis. L'alternance pâtit en effet d'une image négative dans notre pays. Trop souvent, elle est perçue comme une option par défaut. Toutes les mesures qui vont être prises dans le cadre de la réforme vont dans le bon sens, mais elles ne seront pas à leur efficacité maximum tant que cette image n'évoluera pas. Il faut revaloriser le travail manuel et faire la promotion des métiers techniques. C'est pourquoi, madame la ministre, vous souhaitez mener une révolution culturelle dans notre pays pour changer l'image de l'alternance.

Pouvez-vous nous décrire les actions que vous entreprenez afin d'atteindre cet objectif ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur le député, si le chômage des jeunes a reculé de près de 7 % dans notre pays, le Gouvernement est totalement mobilisé pour faire reculer le chômage des jeunes.

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Ah oui ?

Mme Nadine Morano, *ministre*. La formation par alternance est un levier puissant, il suffit de voir ce qui se passe en Allemagne. Nous le savons, huit jeunes sur dix passés par l'apprentissage ont plus de chance de trouver facilement un emploi.

Oui, vous avez raison, monsieur le député, il faut changer l'image de l'apprentissage et en finir avec l'idées reçue selon laquelle les jeunes y sont toujours orientés par défaut. Il convient, au contraire, de les aider à s'épanouir dans toutes les filières dont nous avons besoin. Il nous faut 100 % de jeunes formés et non 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, comme on l'entendait il y a quelques années.

Avec Xavier Bertrand, nous nous sommes mobilisés et nous avons lancé, dans le cadre de la feuille de route que nous a confiée le Président de la République, une grande campagne de communication, qui a débuté samedi dernier sur toutes les radios et qui durera pendant trois semaines. Nous souhaitons rappeler que l'apprentissage, c'est un métier, un diplôme, un revenu. Les jeunes doivent expertiser l'ensemble des filières qui sont à leur disposition et qui leur permettront de rentrer plus facilement sur le marché de l'emploi.

Nous avons déjà signé des décrets qui permettront aux entreprises de moins de 250 salariés de bénéficier du dispositif " zéro charge apprentis ", mesure rétroactive au 1er mars.

Je peux vous assurer, monsieur le député, qu'avec cette campagne de communication et les moyens que l'État va y consacrer avec les régions, la dynamique de cette révolution culturelle est engagée. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3225

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2011